

Rentrée scolaire 2020: Nouvelles consignes pour le transport scolaire

Amos, 2 juillet 2020 – Hier, le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge, a annoncé de nouvelles orientations relatives au transport scolaire pour la prochaine rentrée. Ces consignes sont : le retrait de la distanciation physique d'un mètre dans le transport scolaire et le port du couvre-visage fortement recommandé pour les élèves du primaire et obligatoire pour ceux du secondaire. Malgré ces ajustements, le Centre de services scolaire Harricana sollicite la collaboration des parents pouvant assurer le transport de leurs enfants.

Distanciation

Il n'est plus nécessaire d'observer une distanciation physique d'un mètre entre les élèves dans le transport scolaire. Ainsi, 2 élèves maximum pourront être assis par banquette ce qui porte à 48 le nombre d'élèves pouvant être transportés dans le même autobus scolaire. Notons que la fratrie sera privilégiée pour l'assignation des places.

Port du couvre-visage

Dans ces conditions, le port du couvre-visage à l'intérieur du véhicule est fortement recommandé pour les élèves du primaire et obligatoire pour ceux du secondaire.

Mesures d'hygiène dans les autobus

Le nettoyage complet du véhicule sera nécessaire entre le transport de chaque groupe d'élèves. Les parents du Centre de services scolaire Harricana ont également reçu une lettre leur indiquant ces nouvelles consignes ainsi que les mesures de bonne hygiène respiratoire et de désinfection des mains de leurs enfants.

Aide des parents

Malgré cette avancée majeure autorisée par la Direction générale de la santé publique, l'organisation du transport scolaire pour la prochaine rentrée demeure un défi. C'est pourquoi, le Centre de services scolaire Harricana sollicite la solidarité des parents des enfants ayant droit au transport scolaire en demandant à tous ceux qui le peuvent d'assurer leur transport scolaire, dans le but de réduire le nombre d'élèves devant être transportés.

La mise en œuvre de toutes ces conditions permettra d'organiser plus facilement le transport scolaire des élèves tout en limitant au maximum les risques de contagion.

- 30 -

Renseignement :
Réal Nolet
Coordonnateur transport scolaire
819 732-6561 poste 2233

Source :
Johanne Godbout
Secrétaire générale